

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1908)
Heft: 124

Artikel: Le lait d'après les exigences nouvelles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'approcher ensemble de la grille. Je posai mon arrosoir à terre. Pancrazie souriait et lui avait un air de bravoure... vous savez quel peut être l'air d'un garçon courageux lorsque quelqu'un vient de se mettre sous sa protection ?... Je compris de suite la situation, mais je feignis de n'en rien savoir, et je dis innocemment : « Qu'y a-t-il, mes enfants ? »

(A suivre.)

L'influence de l'éther et du chloroforme sur les plantes

Le rôle thérapeutique du chloroforme et de l'éther, leur influence bienfaisante sur les malades, est suffisamment connu de nos lecteurs, de même que les résultats nombreux et satisfaisants que l'on a obtenus en appliquant ce traitement anesthésique aux opérations des animaux.

La science qui jamais ne s'arrête dans ses progrès et ses recherches s'est occupée depuis quelque temps à enregistrer les résultats non moins satisfaisants de ces deux narcotiques sur les végétaux et principalement sur les plantes de luxe, élevées en serres.

Tandis que l'homme et l'animal, se remettent assez facilement du malaise produit par l'absorption des vapeurs d'éther ou de chloroforme, la plante, reste, durant toute sa courte vie sous l'influence très caractéristique de la narcose à laquelle on l'avait soumise. On s'est principalement occupé de ce problème pour la culture des lilas dont le débit est de plus en plus grand durant la saison d'hiver et voici comment on procède à leur égard.

Au moment où apparaissent les premiers boutons, on soumet les jeunes pieds à une narcose de 24 heures en suspendant dans la serre des éponges ou des sacs saturés d'éther. Tandis qu'il serait difficile à l'homme de résister à cet air fortement éthérisé, les lilas s'y habituent parfaitement bien. Une fois sortis de cette atmosphère plus ou moins vicieuse et transportés dans une autre serre à température normale, ils prennent un essor vigoureux et se couvrent en peu de semaines d'une floraison abondante. Il ne manque à ces belles fleurs que deux choses essentielles pour être aussi parfaites que leurs sœurs tardives, le parfum et la couleur ! Car, même en soumettant à ce procédé des lilas vigoureux de pleine terre à floraison rouge-bleue, leurs pieds éthérisés ne produiront plus que des fleurs blanches et inodores. Leur bois est en outre tellement épuisé qu'il faut renoncer à le faire produire encore, il n'est bon qu'à être jeté au feu !

Certaines plantes semblent complètement réfractaires à l'influence de l'éther, d'autres, comme le bégonia par exemple, la subissent sans altération visible tout en retardant leur floraison de quelques semaines au lieu de l'accélérer comme font les lilas. Les oignons de narcisses éthérisés sortent de terre huit jours plus tôt que les oignons non éthérisés ; les oignons de cuisine par contre retardent de trois jours leur développement normal, ceux des tulipes ne diffèrent en rien des oignons plantés sous des châssis ou en pleine serre.

Trois volumes d'éther additionnés à dix mille volumes d'air n'exercent aucune influence sur les oignons lorsqu'on les y soumet durant quarante-huit heures, mais le même volume de chloroforme, additionné à

l'air pur, les fait mourir dans l'espace de huit heures à peine. On a observé le même résultat pour les citrouilles, les tournesols, les pois, etc. Sous l'influence des vapeurs d'éther ils conservent leur développement normal tout en produisant trois fois plus de graines, tandis que les vapeurs du chloroforme arrêtent leur croissance et les font mourir en peu de temps si l'on ne prend pas soin de les soustraire au plus vite à l'air ambiant volontairement vicié.

H. HEINÉCKÉ

Le Lait

d'après les exigences nouvelles

Il y a une certaine émotion dans le public à propos du lait, du beurre et du fromage, surtout depuis que des Congrès spéciaux de laiterie et d'hygiène s'occupent tant de cette question, principalement en vue d'enrayer le terrible fléau de la tuberculose, et aussi en vue de prévenir les fraudes.

A ce dernier point de vue, le Congrès national d'industrie laitière qui s'est tenu à Paris, du 16 au 19 mars 1908, a adopté les définitions suivantes :

a) Le lait pur est le produit pur, intégral et non altéré de la traite totale, et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. A cette définition, le Congrès en joint une autre : « le bon lait naturel dont l'origine pourra être nettement déterminée, et qui n'aura subi ni altération, ni retranchement, ni mélange pouvant changer ou modifier ses propriétés essentielles. »

Il ajoute les deux vœux suivants :

1. Que dans le commerce du lait destiné à l'alimentation humaine, les achats soient faits d'après la richesse du lait en principes extractifs et non pas d'après son seul volume.

2. Que la composition moyenne du lait, par saison, et par région et par race laitière, soit fixée tous les ans par les soins du ministre de l'Agriculture.

b) Le beurre pur est le mélange de matières grasses que l'on obtient par le battage du lait pur, ou de la crème issue du lait pur, acidifiées par les fermentations lactiques.)

c) Le fromage pur est le produit obtenu en coagulant par la présure ou par la fermentation lactique, la caséine du lait mélangée à une quantité variable de matières grasses, empruntées au lait.

Le Congrès s'est aussi occupé des œufs et il appelle :

d) Œufs frais, celui qui se révèle au mirrage comme n'ayant subi ni déperdition de poids, ni altération de substance.

Deux mots résument les aspirations du Congrès : Probité et progrès ; nos fermiers les prendront volontiers pour devise.

Ils ont d'ailleurs tout intérêt à cela.

Nous avons vu dans un précédent article comment il importe d'assainir les étables.

Voyons comment nous pourrions, par les moyens à la portée de tous, réaliser la richesse du lait et la qualité du beurre.

Le lait le plus riche est celui qui sort le dernier du pis de la vache ; par conséquent il y a absolument avantage à traire tout à fait à fond. A ce sujet, on cite des expériences fort intéressantes très concluantes :

• Les Archives de l'Agriculture du Nord citent le fait suivant :

Un propriétaire de la Normandie reçut un

matin une lettre du directeur de la beurrerie coopérative à laquelle il envoyait le lait de ses vaches. On lui disait que ce lait était si pauvre en crème, qu'on l'eut dit écrémé ou additionné d'eau.

Nous nous rendimes à la beurrerie, et là on nous montre les éprouvettes en verre dans lesquelles on versait tous les matins un peu de lait envoyé par chaque sociétaire, afin de constater sa richesse en crème. Mon ami ne put nier la pauvreté de son lait ; alors que dans toutes les autres éprouvettes la crème montait à une hauteur de un centimètre et demi, environ, dans celle contenant le lait de ses vaches, la crème atteignait à peine quelques millimètres.

A quoi attribuer cette pauvreté. Il ne pouvait être question d'accuser la femme de basse-cour de malversation ou d'altération du lait ; mon ami avait en elle pleine confiance. Il donna à sa servante le conseil de traire une première fois ses vaches bien à fond, et, quand elle aurait fait cette bergerie, de recommencer la traite comme si elle ne l'avait déjà fait, de façon à épuiser complètement le pis des animaux.

Ce système obtint plein succès et quelques jours après l'éprouvette de la beurrerie témoignait par la hauteur de la crème qu'elle contenait, qu'il n'y avait jamais eu aucune altération du lait, mais que les mamelles des vaches n'avaient pas été épuisées à fond comme elles auraient dû l'être.

En Allemagne, M. Silfverhjelm a observé un fait analogue :

A la ferme de Trihoten, les femmes chargées de traire les vaches, reçoivent un salaire basé sur la quantité et la richesse du lait qu'elles recueillent. Les trayeuses sont ainsi excitées à traire non seulement beaucoup, mais encore à fond.

Il arriva qu'une des trayeuses à laquelle on avait adjoint une fillette de 12 à 13 ans, recevait toujours un salaire inférieur à celui de ses compagnes ; car, bien qu'elle trayât une aussi grande quantité de lait, ce lait était toujours pauvre en graisse.

On rechercha les causes d'une telle infériorité et l'on confia la traite des vaches dont l'ouvrière avait la charge, alternativement, dix jours durant, à la fillette, et pendant les dix jours suivants, à une trayeuse expérimentée. Le lait obtenu fut soigneusement pesé et dosé chaque jour.

Ces expériences donnèrent les résultats suivants :

1^{re} période (fillette), Moyenne journalière du lait produit 23,1,05. — Richesse moyenne en graisse 2,55.

2^e période (ouvrière expérimentée), Moyenne journalière du lait produit, 24,1,45 — Richesse moyenne en graisse 3,18.

De l'examen de ce tableau, il ressort nettement que le lait obtenu par la fillette était inférieur en quantité comme en qualité, à celui qu'obtenait l'ouvrière expérimentée.

Pour vérifier que ces résultats ne pouvaient être l'effet du hasard, on remplaça l'ouvrière par un homme et l'on choisit de nouvelles vaches.

Les conclusions de l'expérience furent les mêmes que précédemment.

Ainsi donc, pour tirer d'une vache un lait aussi riche en graisse que possible, il faut extraire du pis tout le lait qu'il contient, et l'opération de la traite doit être faite avec assez d'énergie.

Faite avec mollesse, la traite entraîne la perte d'une partie de la graisse du lait, qui reste fixée aux parois de la mamelle : la richesse en graisse diminue progressive-ment.

Elle entraîne aussi la perte d'une quantité de lait et rend les vaches mauvaises laitières, tandis que la traite faite à fond et souvent répétée, augmente considérablement ainsi que le démontre l'expérience suivante que cite M. Hageland, conseiller pour l'industrie laitière en Danemark.

Si, au lieu de traire trois fois par jour une vache à la suite du vêlage, on fait cette opération sept ou huit fois, on arrive, sans modifier le mode d'alimentation, à augmenter de quatre kilos de lait à dix kilos et plus, la récolte du lait, et, si l'on fait subir ce traitement pendant trois semaines ou plus à la bête, lorsqu'on revient à la pratique des trois traites, elle continue à donner ses dix à quatorze litres de lait.

Ces traites multipliées vident à fond le pis de la vache, et c'est cela qui semble entretenir et augmenter la sécrétion du lait.

La Téléphonie sans fil

De récentes expériences de téléphonie sans fil ont été faites par un électricien américain, M. Lee de Forest, entre la Tour Eiffel et Villejuif, et qui ont fort bien réussi. Le savant américain a pour collaborateur M^{me} Lee de Forest, sa femme.

Le système employé est fondé tout d'abord sur le principe de ce que l'on appelle en électricité l'« arc chantant ». Il consiste en ceci. Lorsqu'un arc électrique, un arc de régulateur électrique, fait jaillir des vibrations lumineuses entre les pointes incandescentes de ses deux charbons, si une personne parle devant lui, les paroles et le chant seront entendus par une autre personne écoutant derrière un arc électrique identique et brûlant à quelque distance.

On fit tout d'abord de cette expérience un amusement pour les conférences scientifiques ; l'arc électrique chantant, placé dans une salle voisine de la salle de conférences, faisait parler ou chanter un arc allumé devant les auditeurs et remplaçant le conférencier. M. Lee de Forest a donné à l'expérience une autre disposition en perfectionnant les appareils. L'interposition de condensateurs spéciaux et d'un téléphone à courant indépendant dans le circuit permet de donner à la transmission des vibrations une portée et une intensité particulières.

Des appareils de ce genre ont été installés à bord des navires de l'escadre de l'amiral Evans ; M. de Forest dit que la transmission téléphonique se fait particulièrement bien en mer, mieux que sur terre où les obstacles naturels paraissent gêner les vibrations ; il pense néanmoins, et l'on peut le penser avec lui qu'il arrivera à étendre considérablement la distance de transmission. La téléphonie sans fil a connu des phases de début et de progrès analogues ; de plus, l'importance du résultat tour Eiffel-Villejuif est évidemment concluant ; il ne s'agit assurément que de perfectionnements opératoires à réaliser. Lorsqu'ils auront abouti, ce sera une chose curieuse que d'entendre les postes de « télégraphie sans fil » causer entre eux et avec les navires. Il est probable que de même que pour les messages de télégraphie sans fil, il y aura des mélanges ; mais les électriciens sauront imaginer des appareils à trier les vibrations, les ondes et les sons.

La plus haute maison du monde

Lorsque, pour rentrer en Europe, les nombreux Européens qui vont visiter l'Amérique s'embarquent à New-York, ils constatent que la physionomie de cette ville a quelque peu changé. Une nouvelle construction émerge de cette mer de toits qui s'étend à perte de vue.

C'est la nouvelle maison qu'une compagnie de machines à coudre fait bâtir dans le bas du Broadway.

La bâtie surplombe la ville de ses 41 étages ; elle n'est cependant pas encore terminée et doit encore être surmontée d'une tour de six étages. Cette masse énorme atteindra alors une hauteur de 186,6 mètres, soit 61 mètres de plus que les *skyscrapers* actuels.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les bâtisses prennent de plus en plus de hauteur, le pied carré de terrain se payant 700 dollars. Cette tour géante ne pèsera pas moins de 86,000 tonnes. Tout a été prévu ; le moindre rivet, le plus petit clou a été calculé. L'immense construction de fer, avec ses murs et ses planchers, repose sur 89 piliers d'acier qui s'enfoncent à une profondeur de 27 mètres sous terre où ils sont maçonnés dans les roches. Les calculs ont été établis de telle manière que chacun des piliers supporte à peu près le même poids. On a diminué autant que possible ce poids. Ainsi, les radiateurs de chauffage, placés dans les différents bureaux, au lieu d'être fabriqués en fonte, l'ont été en acier comprimé, ce qui coûte très cher ; mais le poids économisé de la sorte s'élève à plusieurs centaines de tonnes.

La manière de procéder du conducteur en chef des travaux est intéressante. Point n'est besoin pour lui d'escalader les différents étages donner ses instructions. Il reste, au contraire, commodément installé dans un bureau vraiment confortable au troisième étage de la maison. Les murs en sont capitonnés ; aucun bruit ne vient troubler dans son travail. Le téléphone se trouve à sa portée et communique avec tous les étages. Le réseau s'étend au fur et à mesure que la maison s'élève.

La maison géante comptera des innovations. Le fonctionnement des ascenseurs sera réglé dans un bureau central où le chef des « Liftboys » donnera à chacun ses instructions à l'aide de signaux électriques et du téléphone. Un tableau dans le genre de celui des distributions électriques lui indiquera à tout instant l'endroit où l'ascenseur doit fonctionner. Sur les seize ascenseurs, il y aura huit « élévateurs-express », dont le premier arrêt est au vingtième étage. Ils marchent à raison de 18 mètres à la minute.

Toute la maison sera éclairée au moyen de 15,000 lampes, soit autant que pour une petite ville ; la lumière sera produite par des machines installées dans les sous-sols de l'immeuble. Chaque chambre sera pourvue d'un robinet d'eau potable filtrée et tempérée selon la saison à l'aide d'un réfrigérant. Il y a aussi toute une installation pour le nettoyage par le vide. Chaque officine sera dotée d'une brosse aspirante qui « aspirera » la poussière de n'importe quel vêtement ; la poussière sera recueillie dans les souterrains. La tour aura un projecteur géant dont les rayons porteront jusqu'à 100 et 130 kilomètres.

Un génial architecte tient prêts déjà les plans d'une maison de 150 étages ! Il ne lui manque que les fonds pour commencer. La

maison dont nous donnons la description coûtera 1,500,000 dollars. Il y a quinze ans, on n'avait pas confiance dans les maisons à 47 étages et on criait merveille à propos du palais du journal *World*, avec ses 18 étages. Aujourd'hui, le propriétaire jadis si fier est hautement confus, et comme il ne veut pas rester en arrière, il fait construire lui aussi une nouvelle maison beaucoup plus élevée.

Etat civil DE PORRENTRY

Mois d'avril 1908

Naissances.

Du 2. Heim Théodore-Victor, fils de Eugène, commis postal, de Neuendorf, et de Olga née Bloch. — Du 4. Schindler Rodolphe, fils de Rodolphe, scieur, de Röthenbach, et de Ida née Schmuz. — Du 9. Brudkiewich Germaine-Cécile, fille de Charles, horloger, de Belfort, et de Marie-Cécile née Einhorn. — Du 11. Tièche Marguerite-Marie, fille de Joseph, graveur, de Porrentruy et de Fidélie née Moine. — Du 14. Michel Lina-Clara, fille de Robert, manœuvre, de Ringgenberg, er de Emma née Schlunegger. — Du 15. Boillat Laure-Julie, fille de Albert, horloger-polisseur, des Breuleux, et de Julia née Hennemann. — Du 15. Mandelot Madeleine-Berthe, fille de Victor, docteur en médecine, des Genevez, et de Bertha née Sutter. — Du 16. Buchwalder Georges, fils de Joseph, voyageur de commerce, de Cornol, et de Alice née Charbonnet. — Du 19. Noirjean Charles-Louis, fils de Jules, colporteur, de Damphreux, et de Bertha-Marie née Stauffer. — Du 19. Salomon Arsène-Justin, fils de Emile, aiguilleur aux C. F. F., de Chevenez, et de Julie née Dominé. — Du 26. Moine Abel-Paul, fils de Paul, employé aux C. F. F., de Montignez, et de Marie née Simon.

Du 27. Froidevaux Madeleine-Laurence-Juliette, fille de Léon, horloger-graveur, de Muiraux, et de Marie née Mangeat.

Mariages.

Du 18. Grélat Jules, manœuvre aux C. F. F., de Courtemaîche, à Porrentruy, et Bailly Fidélie, ouvrière de chaussures, de et à Cœuve. — Du 20. Reiser Léon, employé de commerce, de Charmoille, à Porrentruy, et Bouju Marie, servante, de Damphreux, à Porrentruy. — Du 20. Guenin Paul, médecin-dentiste, de Tramelan-dessous, à Porrentruy, et Michel Emma, de Glaris, à Porrentruy. — Du 21. Flückiger Alfred, employé aux C. F. F., de Auswil, à Porrentruy, et Widmer Alice, horlogère, de Heimiswil, à Courgenay. — Du 27. Ruedin Henri, employé de banque, de Cressier, à Porrentruy, et Vianet Betty, de Chevenez, à Porrentruy. — Du 27. Dubois Justin, employé aux C. F. F., des Enfers, à Porrentruy, et Adatte Berthe, de et à Asuel.

Décès.

Du 2. Bernard Virginie née Malterre, de Cœuve, née en 1850. — Du 3. Reyer Sophie, de Delle (France), née en 1846. — Du 4. Meier Charles, fils de Rodolphe, de Mattstetten, né en 1907. — Du 8. Piquerrez Rosalie-Joséphine née Rossé, de Chevenez, née en 1837. — Du 9. Vallat Joseph, horloger, de Bure, né en 1839. — Du 10. Landry Joseph, horloger, de Courgenay, né en 1856. — Du 10. Métille Marie-Eugénie née Péjot, de Fregiécourt, née en 1834. — Du 15. Lièvre Xavier-François, voiturier, de Courtemaîche, né en 1870. — Du 16. Vuille-Bille Marcelle, fille de Louis, de la Sagne et de Tramelan-dessus, née en 1906. — Du 18. Crétin Paul, fils de Alphonse, de Soultce, né en 1900. — Du 19. Jobin Jules-Albert, employé, des Bois, né en 1881. — Du 20. Vetter Louis, horloger, de Léwenbourg, né en 1850. — Du 22. Chételat Jules-Louis, apprenti-ferblantier, de Montsevelier, né en 1892. — Du 25. Friat Marie, religieuse hospitalière, de Damphreux, née en 1832.

Editeur-imprimeur, G. Moritz, gérant.